

DELIBERATION 2015-221

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU ONZE DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. - M. PETIT E. - M. FONTVIEILLE H. - M. DE BOISGELIN P. – Mme MAUREL P. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. – M. SCIALOM D. - M. CLAMOUSE A. - Mme LOPEZ M-F. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. – M. VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. – Mme AURIAC A - Mme ESCRIG C. – M. VERNAY P. – Mme FABRY V.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme VESSIOT A. procuration B. LE BLEVEC - Mme OMS ML. procuration D. MERLIN - Mme MASANET C. procuration M. FONTVIEILLE - Mme FAVRE-MERCURET R. procuration I. GUIRAUD – M. DELON A. procuration Mme ESCRIG C. – M. ATLAN A. procuration Mme FABRY V.

ABSENTS EXCUSES : M. CARABASSE P. – Mme SALOMON M-L.

Monsieur DE BOISGELIN Paul a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Débat d'orientation budgétaire

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), il est procédé dans les communes de 3 500 habitants et plus, à un débat d'orientation général du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen et l'adoption de celui-ci.

Vu l'article L 2123-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

Vu l'avis de la Commission Finances réunie le 14 Décembre 2015.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	/
Contre	/
Abstention	/

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2016 conformément aux règles en vigueur.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

